

Bernard Rio

Les nocces en Bretagne

Éditions **OUEST-FRANCE**



OSTES
5c
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sommaire

7 Introduction

11 Rencontres, fréquentations et préliminaires

- | | | | |
|-----------|-------------------------------|-----------|------------------------|
| 13 | Des sites de rencontre | 22 | Chansons d'amour |
| 14 | Le langage des fleurs | 24 | Mariage à l'essai |
| 15 | Des saints entremetteurs | 25 | Premières approches |
| 16 | Fontaines marieuses | 26 | La déclaration d'amour |
| 18 | Les dates favorables | 28 | Les entremetteurs |
| 19 | Des rites de fécondité | 32 | Mariages arrangés |
| 21 | Des épingles et des aiguilles | 33 | Les premiers cadeaux |

35 Les fiançailles

- | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------------|
| 37 | L'inspection | 43 | Les bans |
| 38 | Le repas des fiançailles | 44 | La tournée des invitations |
| 40 | On enterre la jeunesse | 46 | Le jour de l'armoire |
| 41 | Le collier de saule | 49 | Paradis |
| 42 | La dot | 50 | L'enterrement de vie de garçon |

53 Le mariage

- | | | | |
|-----------|---------------------------|------------|------------------------------------|
| 54 | L'âge de se marier | 86 | Le treizain |
| 56 | La date du mariage | 87 | L'offrande de la quenouille |
| 58 | Le jour de nocces | 89 | De l'église au repas de nocces |
| 60 | La bonne heure | 91 | La photographie |
| 61 | La toilette de la mariée | 93 | L'arbre de la mariée |
| 63 | Le costume de nocces | 95 | L'arrivée à la maison de la mariée |
| 65 | La couronne de la mariée | 96 | La chanson des cuisiniers |
| 66 | Le globe de la mariée | 98 | Le repas de nocces |
| 67 | Le bouquet de la mariée | 100 | Tous à table ou presque... |
| 68 | La ceinture de nocces | 102 | Chacun à sa place |
| 69 | Le soulier de la mariée | 103 | La part du pauvre |
| 70 | Le mariage retardé | 106 | Les cadeaux de mariage |
| 71 | Faire pleurer la mariée | 107 | Au menu |
| 72 | Le barrage | 109 | Le bal |
| 73 | La fuite de la fiancée | 112 | Les chants |
| 74 | De la maison à l'église | 116 | Le soir des nocces |
| 75 | Sur le chemin de l'église | 117 | Le découronnement de la mariée |
| 79 | Le charivari | 118 | La jarretière |
| 81 | Monter en quenouille | 119 | Les interdits de Tobie |
| 82 | Morale et société | 120 | Soupe de lait et soupe à l'oignon |
| 83 | Le passage à la mairie | 122 | Le lendemain des nocces |
| 84 | L'arrivée à l'église | 123 | Les redevances |

124 Conclusion

- 126** Bibliographie

PAGE DE GAUCHE

Un jeune gars de Pont-l'Abbé
épouse une jeune fille de Rosporden.
© coll. Monique Sclaresky

Le Paradis



Noces bretonnes en 1936. On aperçoit les sonneurs Tanguy-Le Gourriec de Melrand (Morbihan). © Fonds de Gilbert Hervieux

La veille des noces était aussi consacrée aux travaux préparatoires de la fête. Tandis qu'une équipe d'amis déchargeait le trousseau de la mariée et aménageait la maison, une autre équipe préparait le « Paradis », surnom donné à la table des mariés. On tendait des draps piqués de fleurs ou de figurines en papier tout autour de la grange ou des tentes où avaient lieu les réjouissances. La table d'honneur où s'installaient les mariés et leurs parents, était décorée avec des feuilles de laurier et des fleurs fraîches. Pendant ce temps, une troisième équipe composée du boucher et de ses assistants s'affairait autour des marmites. À la fin de la journée, un couple de musiciens venait donner une aubade aux trois groupes rassemblés avant de les faire danser.



Orchestre breton au grand complet dans une noce de 1500 personnes en Cornouaille... © Coll. Musée de la carte postale, Baud

« Les marmitons ». Photo prise au village de Bilaire en St Vincent-Sur-Oust (Morbihan).
© Fonds de Gilbert Hervieux



La table de la mariée dans une noce vannetaise.
© coll. B. Rio

Les cuisinières dans une noce cornouaillaise.
© coll. Monique Sclaresky



Noce Bretonne au Pays de CORNOUAILLES. — Préparant les Plats, les Servantes

L'arrivée à l'église

Lorsque le cortège arrivait dans le bourg, les cloches de l'église se mettaient à sonner. À Carnac (Morbihan), des enfants attendaient l'arrivée du cortège devant le porche de l'église. Ils tenaient une branche en haut de laquelle était attaché un bouvreuil. La mariée libérait l'oiseau en coupant le ruban rouge qui l'attachait à la branche par la patte. À Vallet (Loire-Atlantique), c'était au cours du repas qu'on apportait une grande soupière à la mariée. Celle-ci soulevait le couvercle et faisait s'envoler un couple de tourterelles.

La fiancée était ensuite conduite devant l'autel par son père. Une ultime étape de retardement de la cérémonie existait en Cornouaille, où les futurs mariés refusaient par trois fois de franchir le seuil de l'église. Olivier Perrin indique qu'il aurait été mal vu que les mariés paraissent marcher volontairement jusqu'à l'autel ! L'heure de

la messe était fixée à 10 heures, avec des exceptions. Les couples comprenant une fille-mère devaient se marier avant le lever du soleil. Par ailleurs, les enfants de notables se rendaient à l'église à 11 heures.

Depuis le concile de Trente (1545-1563), le mariage avait valeur de sacrement. La célébration comportait un rappel des obligations mutuelles des époux, l'échange des consentements, la formule d'union *ego conjugo vos in matrimonium*, « je vous unis par les liens du mariage », la bénédiction des anneaux, celui de la femme puis celui de l'homme, la messe de mariage, la récitation du *Pater Noster*, la bénédiction solennelle et l'oraison.

La bénédiction constituait et demeure le point d'orgue de la cérémonie nuptiale. Le prêtre bénissait les mariés tandis que le garçon et la demoiselle d'honneur tendaient un

Noces à St Nolff
(Morbihan) vers 1938.
© Fonds Diqero



voile au-dessus de leurs têtes. *Velatio nuptialis* était un rite gallo-romain que l'Église catholique adopta au Moyen Âge avant de le supprimer. D'autres usages ont disparu : le passage de la mariée devant l'autel de la Vierge, l'offrande de la quenouille, le treizain...

La bénédiction et l'échange des anneaux illustrent l'union consacrée. Ce rituel était déjà pratiqué pendant l'Antiquité. La manière dont le marié passait l'anneau au doigt de son épouse servait de présage pour la vie commune. La femme qui repliait sa deuxième phalange pour éviter que l'anneau ne glisse signifiait qu'elle serait une maîtresse femme et qu'elle dominerait dans le couple. D'autres signes étaient examinés avec soin par l'assistance, par exemple lequel des deux se relèverait en premier, indiquant par là même sa prééminence dans le couple. Si un anneau venait à tomber par terre, c'était l'annonce d'un malheur...

Outre ces signes particuliers pendant l'office religieux, le moindre détail



bizarre était relevé tout au long de la journée. Lors de l'épisode de la fuite de la mariée, la robe ne devait avoir aucun accroc. Pour se garder de la malchance, le marié devait avoir dans sa poche gauche trois grains de gros sel ou trois pièces d'argent. La mariée devait également écraser un œuf de son pied gauche avant de partir à l'église. Il lui était interdit de franchir seule le seuil de la maison.

Les mariages de Plougastel (Finistère). Cortège d'un mariage des environs se rendant à l'église. © Coll. Musée de la carte postale, Baud

Noces à St Nolff (Morbihan) vers 1938. © Fonds Diquiero



Tous à table ou presque...

Les pères et mères des mariés ne se mettent que rarement à table ; ils dirigent les cuisinières et les servants et sont occupés par la haute surveillance de la fête et assez négligés dans leur toilette. Ils ont un souci, celui de bien contrôler la dépense et la recette ; il ne s'agit pas seulement ici de réjouissance et de célébration de mariage, mais aussi de quelque chose qui ressemble à une opération de commerce... La dépense d'une table de 800 couverts serait excessive si les Bretons n'avaient pour maximes qu'il ne faut jamais

faire de dépense dont il ne doive résulter quelque profit, et que c'est bien assez pour celui qui donne la fête que d'en avoir du tracas et la fatigue sans qu'il y trouve une cause d'appauvrissement... Non seulement l'amphitryon rentre entièrement dans ses avances et déboursés, mais il en retire assez de profit pour que la solennité familiale [...] soit une spéculation véritable. Il s'ensuit que les convives [...] ne se contraignent pas... et ne se gênent pas pour se plaindre de celui qui les trompe. Chaque soir, les convives en

Noces à St Nolf
(Morbihan) vers 1938.
© Fonds Diqero





se retirant trouvent les deux mariés et leurs parents rangés sur leur passage et prêts à recevoir leur écot, généralement d'un écu, parfois deux, rarement plus bas que trente sous. De plus, chaque convive glisse dans la main de l'époux une pièce de 10, 20 et même 40 sous, comme cadeau, dont on le remercie ordinairement par un dernier verre de vin ou un coup d'eau-de-vie. Cette contribution nuptiale se fait avec la plus grande régularité... Tous les matins, on prend note du nombre des invités et deux espèces d'hommes d'affaires s'informent par qui chacun a été invité pour que les deux familles partagent exactement les dépenses et les profits. Cette description des mariages cornouillais au début du XIX^e siècle par Olivier Perrin a été corroborée par Paul Sébillot, un siècle plus tard. Adolphe Orain a quant à lui précisé que les invités enfonçaient une pièce d'argent dans la « moche de beurre » pour payer leur contribution.

Le repas de noces n'est pas une dépense à fonds perdus. Chacun paie son écot et les cuisiniers font la chasse

aux « chiens de noces », ceux qui profitent de la foule pour s'inviter gratuits. Lorsque les familles étaient trop pauvres pour organiser de grandes festivités, chaque invité apportait son panier. Ces noces du pauvre ou « noces de papillon », selon l'expression utilisée en Cornouaille, dans le Léon et le Trégor, ont donné lieu à un proverbe imagé : *Fricasser les poux de la pauvreté sur la poêle de l'amour.*

La coutume bretonne de payer sa part explique l'importance des noces : 2 100 invités à Scignac (Finistère) en 1906, 2 000 à Plougastel-Daoulas (Finistère) en 1902, 2 000 personnes à Plouguerneau (Finistère) en 1906, 1 800 personnes à Berrien (Finistère) en 1906, 1 500 personnes à Muzillac (Morbihan) au mariage du fils du maire dans les années 1940, 1 200 personnes à Naizin (Morbihan) en 1921, 1 000 personnes à La Feuillée (Finistère) en 1908. Ainsi que l'écrit Adolphe Orain, *plus il y a de monde à une noce, plus il y a de profit pour les mariés.*

La préparation d'un repas de noces aux environs de Ploërmel (Morbihan).
© Fonds Diquiero

La jarretière de la mariée

Une coutume apparut après 1945 et fut importée du Sud de la France : la jarretière de la mariée. La mise aux enchères de cette jarretière qui dévoilait la cuisse de la mariée a fait long feu et disparut vingt ans après son apparition.

PAGE DE DROITE

Le coucher de la mariée. Très émue, la jeune épouse n'ose se dévêtir devant son mari. © Coll. Musée de la carte postale, Baud

Les interdits de Tobie

La coutume des nuits de Tobie interdisait l'acte charnel pendant la nuit de noces, voire les trois premières nuits. Cette interdiction signalée au Moyen Âge fut confirmée par le concile de Trente, et les constitutions synodales de l'Église catholique au XVII^e siècle. Cet usage déclina au cours du XIX^e siècle en Bretagne où il était attesté par les folkloristes et ethnologues. Arnold

Van Gennep cite plusieurs rites populaires destinés à le faire respecter. *En Cornouaille, non seulement les mariés ne devaient ni se parler ni même se regarder pendant les trois jours de noces, mais le soir, si on laissait les mariés se coucher, tout habillés, dans le lit clos, on les tenait éveillés par toutes sortes de farces, on obligeait le marié à boire jusqu'à ce qu'il fut ivre mort, on postait le garçon d'honneur, d'ailleurs les garçons et filles d'honneur, au pied du lit, une chandelle allumée à la main.* Au début du XIX^e siècle, Jean-François Le Gonidec précise que *plus d'un jeune mari ne borne pas son sacrifice aux trois jours de rigueur mais le prolonge par dévotion ou par pénitence ; il s'écoule parfois quinze jours, un mois et même plus sans que la lune de miel commence.* À la fin du XIX^e siècle, Adolphe Orain cite cette coutume comme respectée à La Boussac et à Bruz (Ille-et-Vilaine). Dans la revue des *Traditions populaires*, Lucie de V. H. en fait état à Ruca et Pluduno (Côtes-d'Armor), où le mari ne rejoint son épouse que huit jours après le mariage.

Jusqu'en 1914 à Saint-Vincent-sur-Oust, la mariée dormait avec sa marraine le soir de ses noces. Puis après 1914, la marraine venait la veille des noces et installait une couronne d'honneur au-dessus du lit conjugal. Cette tradition s'est complètement perdue après 1945.

Le coucher de la mariée. Allons, Gaïte ! Vite au lit, car on frappe à la porte à coups redoublés. © Coll. Musée de la carte postale, Baud



BRETAGNE (101. E. Penné, B.A.)
2103. - Le Coucher de la Mariée
Allons, Gaïte ! vite au lit, car on frappe à la porte à coups redoublés



BRETAGNE (Coll. E. Hamonic, St-B.)

2102. - Le Coucher de la Mariée

Très émue, la jeune épouse n'ose se dévêtir devant son mari